III.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

(14 décembre 1929).

Président : M. A. MEILLET.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

Élection du Bureau. — Le Bureau est réélu à l'unanimité et demeure constitué comme suit pour la nouvelle année scolaire :

Président : M. A. MEILLET ;

Vice-présidents : MM. H. BERNÈS, J. CARCOPINO ;

Secrétaire-administrateur : M. J. MAROUZEAU ;

Trésorière : Mme A. BIANCANI ;

Commission des comptes : M. R. DURAND, Mlle A. GUILLEMIN, M. l'abbé L. PICHARD.

Rapport du secrétaire-administrateur.

M. MAROUZEAU donne lecture du rapport suivant sur l'activité de la Société :

Les progrès de la Société se poursuivent : le chiffre des membres s'accroît et nous pouvons envisager pour un avenir prochain l'inscription du cinq-centième membre ; les offres de collaboration à la Revue dépassent les possibilités de publication, et la partie bibliographique notamment a pris un développement considérable ; la *Collection* s'est enrichie cette année de deux volumes nouveaux (un en deuxième édition), et deux autres sont en cours de publication ou en projet. Les séances, de plus en plus suivies, ont été consacrées plusieurs fois à des communications de savants venus de l'étranger, et plusieurs savants étrangers aussi ont apporté leur collaboration à la Revue. La Société se tient en rapports étroits avec les Sociétés scientifiques de différents pays ; en particulier, son précédent président, le regretté H. Goelzer, a été cette année l'objet d'une réception chaleureuse à la *Classical Association*. Enfin elle s'est intéressée vivement à la création récente, dans le cadre de la Faculté des lettres, d'un *Institut d'études latines*, qui constitue à côté d'elle un centre de travail précieux pour les étudiants.

Bilan établi par la Trésorière.

Mme A. Biancani présente le bilan établi comme suit à la date du 1er décembre 1929 :

Recettes :

Report d'exercice	449 fr.	40
Cotisations perpétuelles	1,100	»»
Cotisations annuelles	7,840	»»
Vente de la Revue (abonnés et acheteurs)	5,932	20
Vente de la Collection d'études latines	2,161	80
Subvention de 1928 (reliquat)	9,000	»»
Subvention de 1929	15,000	»»
Don à la Société	100	»»
Intérêt des dépôts	232	45
Total	41,815 fr.	85

Dépenses :

Papeterie, dactylographie, frais de bureau	502 fr.	67
Circulaires, programmes, convocations	120	»»
Poste, recouvrements, correspondance	663	»»
Frais de banque et de dépôt	34	98
Frais du compte postal	31	43
Cotisations et souscriptions	479	»»
Impression de la Revue (fasc. III de 1928, reliquat)	3,433	20
— — (fasc. I de 1929)	5,758	40
— — (fasc. II de 1929)	5,965	85
— — (fasc. III de 1929, provision)	6,000	»»
Impression de la Collection d'études latines (fasc. IV)	6,118	60
— (fasc. I, réimpression)	1,622	60
Tirages à part	816	50
Frais de l'éditeur	160	»»
Frais et indemnité de rédaction	1,500	»»
Frais et indemnité de secrétariat	1,500	»»
Frais et indemnité de trésorerie	750	»»
Rétribution de collaborateurs	9,610	»»
Droits d'auteurs	360	20
Gratifications et frais de séance	120	»»
Capitalisation de cotisations perpétuelles	983	»»
Total	40,529 fr.	43

En caisse :

A la Société générale	1,161 fr. 25
Au compte de chèques postaux	76 46
Encaisse de la Trésorière	48 71
Total	1,286 fr. 42

Total égal : 40,529 fr. 43 + 1,286 fr. 42 = 41,815 fr. 85.

Rapport de la Commission des comptes.

Les membres de la Commission des comptes, après examen des comptes présentés par la Trésorière, approuvent le bilan ci-dessus, et M. R. Durand donne lecture du rapport de la Commission :

Nos recettes de cette année accusent un chiffre élevé, du fait surtout que nous avons encaissé, avec la totalité de la subvention de cette année, le reliquat de celle de l'année précédente, mais aussi grâce au relèvement du taux de la cotisation et à l'accroissement du chiffre de vente de nos publications. En particulier, il faut enregistrer avec satisfaction le progrès de la vente de notre *Collection* : le capital consacré à l'impression de nos quatre volumes est amplement rémunéré par le bénéfice de la vente annuelle, et il y a là, pour la Société, en même temps qu'un enrichissement scientifique, un placement avantageux.

Encouragés par le succès, nous avons pu cette année engager la dépense d'un fascicule nouveau et d'une réimpression, et cet accroissement de dépenses a absorbé notre bénéfice disponible, de sorte que le compte de l'exercice ne présente qu'un très faible reliquat.

Pour l'exercice prochain, nous devrons faire face avec nos seules ressources à nos charges ordinaires, sans cesse accrues. Pour les dépenses afférentes à la partie bibliographique de nos publications, nous devons escompter l'aide de la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises*, qui ne nous a pas été ménagée jusqu'ici; pour la publication de notre *Collection*, nous venons d'être honorés d'une subvention du *Comité des recherches scientifiques*, qui nous permettra de faire face aux dépenses du prochain fascicule.

En adressant ses remerciements à notre dévouée Trésorière, la Commission des comptes demande avec insistance que les membres de la Société en retard de leurs cotisations répondent sans délai au rappel pressant qui va leur être adressé, faute de quoi le Bureau serait réduit à leur supprimer le service de la Revue.

Signé :

R. Durand, A. Guillemin, L. Pichard.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le Rapport de la Commission des comptes et celui du secrétaire-administrateur.